



Prolongation de campagne des bourses de collège

publié le 16/10/2020

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Il a été décidé de reporter la date de fin de campagne de demande de bourse de collège pour tous les établissements publics et privés sous contrat jusqu'au mercredi 4 novembre 2020 minuit.

Ainsi, jusqu'au 4 novembre minuit, les familles auront accès à la demande en ligne ou pourront déposer leur demande papier dans l'établissement fréquenté par leur enfant.

Plus d'informations sur les bourses et la démarche en ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970>

Vous pouvez également me joindre les 19 et 20.10.2020 au collège : 05.46.95.60.47

Chauvin Alice

Secrétaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.